

Tournoi de la Cité du Soleil



Organisation	Badminton Club Sierre, www.bcsierre.ch Alexis Tabin, tournoi@bcsierre.ch , 079 668 71 58
Dates	Samedi, 11 octobre 2025 Dimanche, 12 octobre 2025
Lieu	Salle Omnisport, Rue du Mont-Noble 21, 3960 Sierre
Règlement BST	Voir le règlement de Swiss-Badminton
Droit de participation	Toutes les joueuses et tous les joueurs en possession d'une licence de Swiss Badminton ou étrangère valable pour la saison en cours avec un classement D/C/B/A/TOP
Disciplines & horaires	Double mixte : samedi matin Double dames et messieurs : samedi après-midi Simple dames et messieurs : dimanche
Mode de jeu	Système Schoch , si possible 4 tours. Si le nombre de participants est insuffisant, des matchs de groupes seront organisés.
Inscription	En ligne uniquement sur le site internet www.swiss-badminton.ch
Délai d'inscription	Vendredi 3 octobre à minuit.
Désistement	Tout désistement doit se faire par écrit conformément au règlement du tournoi de Swiss Badminton. Dans le cas contraire, une amende de CHF 100.- sera perçue par Swiss Badminton. L'organisateur n'est pas tenu de rembourser les frais d'inscription en cas de non-présentation ou de désistement. Si, lors d'un tournoi, un joueur n'a pas le statut « actif » et qu'il est ajouté manuellement par l'organisateur, Swiss Badminton facturera le montant de cette affiliation directement à la personne concernée.
Nombre de Participants	En cas d'inscriptions trop nombreuses, le point 6 du règlement BST s'applique. Le nombre minimum de participants par discipline et par classe de force est de 4 personnes / 4 paires.
Tirage au sort	Le jour du tournoi, après le contrôle des licences.
Livret du tournoi	Sera mis à disposition en ligne sur www.swiss-badminton.ch

Tournoi de la Cité du Soleil



Tarifs	Simple (adulte) :	CHF 24.- / personne et discipline
	Simple (junior jusqu'à U19 compris) :	CHF 20.- / personne et discipline
	Double & Mixte (adulte) :	CHF 13.- / personne et discipline
	Double & Mixte (junior jusqu'à U19 compris) :	CHF 11.- / personne et discipline

Le paiement doit être effectué avant le 7 octobre 2024 à :
Badminton Club Sierre, 3960 Sierre
IBAN CH43 0076 5000 T083 0709 8, Banque Cantonale du Valais
En cas de non-respect de ce délai ou de paiement le jour même du tournoi,
un supplément de CHF 5.- par participant sera perçu.

Volants Volants à plumes officiels selon le règlement de Swiss Badminton à charge des participants.

Referee Aucun. Nous comptons sur votre fair-play.

Arbitre Les matchs se déroulent sans arbitre.

Assurance L'assurance est à la charge des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Ceci est valable pour l'ensemble des installations.

Restauration Cantine avec restauration chaude et froide sur place.

Hébergement -



Badminton Club de Sierre

